



## *Création de vitraux ou de mobiles avec des emballages en verre*

La consigne de tri pour le verre est simple : seuls les emballages alimentaires se trient et se recyclent (bouteilles, pots, bocaux et flacons de parfum). Le verre est une matière recyclable à 100 % et à l'infini. Pourtant, seulement 7 bouteilles sur 10 sont triées et recyclées au niveau national.

Pour sensibiliser les jeunes publics à cette thématique et à la récupération, le SIGIDURS propose la création de vitraux ou de mobiles avec des morceaux d'emballages en verre.

### **Les projets scolaires**

Les classes sélectionnées réaliseront chacune un vitrail ou un mobile à partir d'emballages en verre. Les enseignants choisiront un thème pour ce dernier en lien avec le programme de l'année.

Les œuvres seront exposées lors d'un événement scolaire ou communal.

### **Les objectifs**

Ce projet a pour objectifs pédagogiques :

- ▶ De sensibiliser au tri et au recyclage des emballages en verre ;
- ▶ D'acquérir des connaissances nouvelles en matière de déchets ;
- ▶ De comprendre la valorisation des emballages en verre
- ▶ De développer des capacités artistiques ;
- ▶ De travailler en groupe sur un projet commun.

### **Le partenariat**

Le SIGIDURS assurera le pilotage et le bon déroulement du projet. Il fera bénéficier les enseignants d'un accompagnement méthodologique, pédagogique et artistique, et apportera son savoir-faire sur les thèmes du tri et du recyclage du verre.

### **Le financement**

Les frais de transport, le recours à des artistes et l'achat de matériels seront pris en charge par le Syndicat, dans la limite du budget alloué à l'opération.

## L'organisation du projet

Le projet se déroulera selon les étapes et le planning\* suivants :

	Oct.	Nov.	Dec.	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin
Réunion de présentation									
Séances de sensibilisation sur les déchets									
Collecte d'emballages en verre									
Visite des installations du SIGIDURS**									
Création de l'œuvre									
Valorisation du projet									

\* Ce planning est susceptible d'être modifié afin de prendre en compte les contraintes des différents acteurs.

\*\* Visite réservée aux classes de CM2

Une première réunion de présentation du projet sera organisée entre les différents partenaires.

Les enfants seront sensibilisés au cours de 3 séances d'animations sur le tri, le recyclage et la réduction des déchets.

Une collecte d'emballages en verre sera réalisée auprès des élèves participant au projet pour la conception des vitraux.

Ensuite, l'artiste interviendra au cours de 13 séances d'une heure de création qui auront lieu une fois par semaine.

Enfin, une visite des installations de traitement des déchets du SIGIDURS pourra être proposée pour compléter les animations et permettre aux enfants de mieux appréhender la gestion des déchets.

## La valorisation du projet

L'œuvre sera ensuite conservée par l'école et pourra être valorisée lors de la kermesse ou la fête de l'école.

Le SIGIDURS pourra l'utiliser lors de manifestations locales (brocantes, journée portes ouvertes...).

